

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

N°1 - JANVIER 2022

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

240

AGENTS
DÉPARTEMENTAUX



Les agents des routes assurent au quotidien et au fil des saisons l'entretien, la maintenance, la sécurité et l'exploitation du réseau routier départemental. Chaque année, près de 150 chantiers sont menés sur l'ensemble du territoire pour améliorer les déplacements des usagers.

ROUTES DÉPARTEMENTALES:

P.6 en toute sécurité



LE DÉPARTEMENT : ACTEUR DE LA PROXIMITÉ

ÉDITO



Pour démarrer cette année 2022, le Conseil départemental vous propose une nouvelle formule de

magazine avec une diffusion plus fréquente. Dans chaque foyer, vous recevrez désormais ce nouveau journal de 8 pages 5 fois par an. Objectif : mettre en lumière l'action du Département, qui est chaque jour au service des Ardennaises et des Ardennais à tous les âges de la vie.

LES ARTÈRES DU TERRITOIRE

Echelon de proximité par excellence, le Conseil départemental consacre d'importants moyens financiers et humains pour entretenir et aménager les quelque 3.309 kilomètres de routes départementales dont il est

responsable. Travaux d'entretien, opérations d'engurgure, surveillance sont les missions qui permettent de gérer et de moderniser le réseau routier tout en assurant aux usagers une meilleure mobilité dans leurs déplacements privés et professionnels.

Tout particulièrement en ces mois d'hiver, le Conseil départemental assure la viabilité hivernale pour rendre praticable le réseau routier ardennais lors des épisodes de neige ou de verglas. Tous les moyens sont mobilisés et adaptés pour vous garantir une plus grande sécurité.

Au-delà de son engagement sur les routes, le Département est l'acteur majeur des solidarités humaines et territoriales et il sera encore chaque jour de l'année à vos côtés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une heureuse année 2022.

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil départemental

BUDGET 2022

« Ce budget se veut réaliste et ambitieux, malgré la hausse des dépenses de solidarité et un déficit croissant de compensation par l'Etat. Néanmoins, la rigueur dont nous avons fait preuve nous donne aujourd'hui la capacité de renouer avec des projets d'aménagement significatifs. Notre objectif : œuvrer dans l'intérêt des habitants et pour l'attractivité du département. »

Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental

Le budget 2022 : 377,6 millions € pour les Ardennais



LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

9.800

PERSONNES ÂGÉES
perçoivent l'Allocation
Personnalisée d'Autonomie

238

ENFANTS EN SITUATION
DE HANDICAP
bénéficient d'un transport
scolaire adapté

9.500

BÉNÉFICIAIRES DU RSA
(REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE)
sont accompagnés
pour le retour à l'emploi

12.900

COLLÉGIENS
fréquentent les établissements
publics et privés

2022, en 10 points clés !

- ➔ Des efforts de gestion ont permis le maintien de toutes les actions volontaires et la mise en place d'actions nouvelles.
- ➔ Dédié au handisport, le projet de la Maison Sport-Santé-Handicap à Bazeilles est lancé.
- ➔ Le Plan Collège se poursuit avec les études pour la construction de deux nouveaux établissements (secteurs Charleville-Mézières et Vallée de la Meuse).
- ➔ L'opération "Evadez-vous dans les Ardennes", en soutien aux acteurs touristiques, est renouvelée pour une 3^{ème} saison.
- ➔ Les premiers tronçons de la Voie verte Sud-Ardenne seront terminés au printemps.
- ➔ Un coup de projecteur va être fait sur les collégiens, avec un appel à projets pour les associer à des actions culturelles, environnementales ou sportives.
- ➔ Événement sportif incontournable, le Tour de France 2022 passera dans le 08 !
- ➔ Dans les collèges, le plan numérique va continuer à se déployer pour offrir aux élèves et aux enseignants de meilleures conditions d'apprentissage.
- ➔ Une nouvelle Maison des Solidarités va être construite à Bogny-sur-Meuse.
- ➔ Une deuxième légumerie est en projet à Attigny.

LES BRÈVES

Culture pour tous !

En décembre, dans tous les collèges du territoire, un **chèquier-culture d'un montant de 40 € a été offert aux élèves de 6^{ème}**. Acheter des livres, aller au cinéma, visiter un musée ou encore prendre des cours de théâtre, sont des possibilités offertes par ce chèquier qui facilite l'accès à la culture au plus grand nombre. En effet, de nombreuses structures culturelles et artistiques du territoire sont partenaires (liste à découvrir sur www.cd08.fr).

Pour rappel, **3.162 collégiens des établissements publics et privés sont concernés** par cette opération intégrée au Schéma de Développement Culturel et Artistique, porté par le Département.



Du local, dans les assiettes des collégiens !



Les 18 et 25 novembre derniers, le Département, en charge de la gestion des collèges, a participé à l'opération *Les Ardennes dans votre assiette*.

6.084 élèves demi-pensionnaires ont savouré un menu 100% local, concocté par Gratien Leroy, le célèbre cuisinier ardennais. Pour ce dernier, cette action, initiée par la Chambre d'Agriculture, permet de « *mettre en valeur le savoir-faire des producteurs et de sensibiliser au gaspillage alimentaire.* »

4.500

demandes enregistrées dans le cadre du dispositif *Evadez-vous dans les Ardennes*. Parmi eux, 15,6% de touristes étrangers. Les Belges arrivent en première position !

40.000

panneaux solaires seront installés en 2025, sur l'ancienne base de l'Otan à Regniowez, propriété départementale.

25

associations sportives de collèges (publics et privés) sont soutenues par le Département, à hauteur de 12.474 €, dans le cadre de l'UNSS (sport scolaire).

17

écoles de musique du territoire bénéficient de l'aide du Département pour un montant total de 55.500 €.



Emploi à la clé

23 entreprises étaient présentes lors d'un forum pour l'emploi à Rethel, organisé par le Département. L'événement a mis directement en relation des demandeurs d'emplois et des recruteurs.



Réussites !

Valoriser toutes les réussites, tel est l'objectif de la cérémonie qui récompense, chaque année, le parcours de jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. **En 2021, 113 lauréats ont été distingués.**



Déplacements facilités

5,5 millions €, c'est la participation du CD08 pour la modernisation de la ligne de chemin de fer Charleville-Mézières/Givet. Relier, en train, Charleville-Mézières à Givet, en moins d'une heure est désormais possible.



Newsletter

INSCRIVEZ-VOUS !

Pour ne rien rater des dernières actualités du Conseil départemental, une newsletter existe !

Tourisme, culture, éducation, démarches, manifestations... Vous trouverez toutes les infos utiles à votre quotidien.

Inscrivez-vous sur cd08.fr

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR à vos côtés

15

CENTRES SOCIAUX

soutenus financièrement par le Département

Chacun d'eux bénéficie d'une subvention de 34.000 € :

Maison de la Thiérache (**Liart**), Espace Social et Culturel Victor-Hugo (**Vivier-au-Court**), Escal En Yvois (**Carignan**), Association FJEPSC La Passerelle (**Vouziers**), Centre Social Ouest Avenue et Centre Social Le Lac (**Sedan**), Centre Social Le Lien (**Vireux-Wallerand**), Association Mazuroise d'Education et de Loisirs (**Les Mazures**), Centre Social Yves Coppens (**Signy-L'abbaye**), Centre Social Fumay-Charnois (**Fumay**), Centre Socio-Culturel Aymon Lire (**Bogny-Sur-Meuse**), Centre Socio-Culturel Alliance (**Givet**), Centre Social et Culturel André Dhôtel, Centre Social de Manchester, Centre Social Animation Ronde Couture (SARC), tous 3 situés à **Charleville-Mézières**.

DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public... Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

Les réalisations ci-dessous, décidées au cours du dernier semestre, ne constituent pas une liste exhaustive.

CANTON D'ATTIGNY

1. Coulommès : 14.189 € pour renforcer la chaussée (RD987)
2. Ecordal : 33.103 € pour renforcer la chaussée (RD987)
3. Grandpré : 35.647 € pour la maintenance d'ouvrage d'art (RD946)
4. Grivy-Loisy : 17.599 € pour la création d'un plateau surélevé et de trois doubles écluses
5. Olizy-Primat : 21.150 € pour le Parc Argonne Découverte (centre de sauvegarde de la faune animale)
6. Saint-Etienne-à-Arnes : 122.994 € pour sécuriser la RD15
7. Voncq : 4.718 € pour l'aménagement des rues des Anes, Billeron et Bacot

CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE

8. Bogny-sur-Meuse : 5.867 € pour le Bogny Handball
9. Les Hautes-Rivières / Linchamps : 129.789 € pour sécuriser la RD13
10. Les Mazures : 35.673 € pour renforcer la chaussée (RD988)
16.776 € pour la modernisation de la station d'épuration des Vieilles-Forges
11. Monthermé : 45.627 € pour aménager le carrefour dit « de la gendarmerie »
123.007 € pour renforcer la chaussée (RD8051)

CANTON DE CARIGNAN

12. Beaumont-en-Argonne : 84.775 € pour renouveler la couche de roulement (RD19)
13. Carignan : 98.833 € pour aménager un parking poids lourds et une aire de covoiturage
6.250 € pour l'Épicerie Ardennaise Solidaire Yvoisienne (EASY)
149.114 € pour la réhabilitation du groupe scolaire
14. Douzy : 27.879 € pour la réfection de la toiture du gymnase du collège
15. La Ferté-sur-Chiers : 2.459 € pour renforcer la chaussée (RD44a)
69.874 € pour la maintenance d'ouvrage d'art (RD44)
44.999 € pour la maintenance d'ouvrage d'art (RD52)
16. Linay : 45.592 € pour la réfection de la chaussée (RD48)
17. Margut : 59.731 € pour sécuriser la RD8043
18. Messincourt : 1.500 € pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce
19. Moiry : 72.629 € pour la réfection de la chaussée (RD417)
11.136 € pour les travaux de requalification des rues La Fontaine et de l'Ecole
20. Vaux-lès-Mouzon : 2.645 € pour renforcer la chaussée (RD19)

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1

21. Charleville-Mézières : 36.429 € pour l'ensemble scolaire Notre-Dame (mise en conformité informatique)
1.259 € pour le Charleville-Mézières Athlétisme
22. Warcq : 130.598 € pour l'aménagement des giratoires du Charnois
21.381 € pour sécuriser la RD309
6.696 € pour sécuriser la RD9

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2

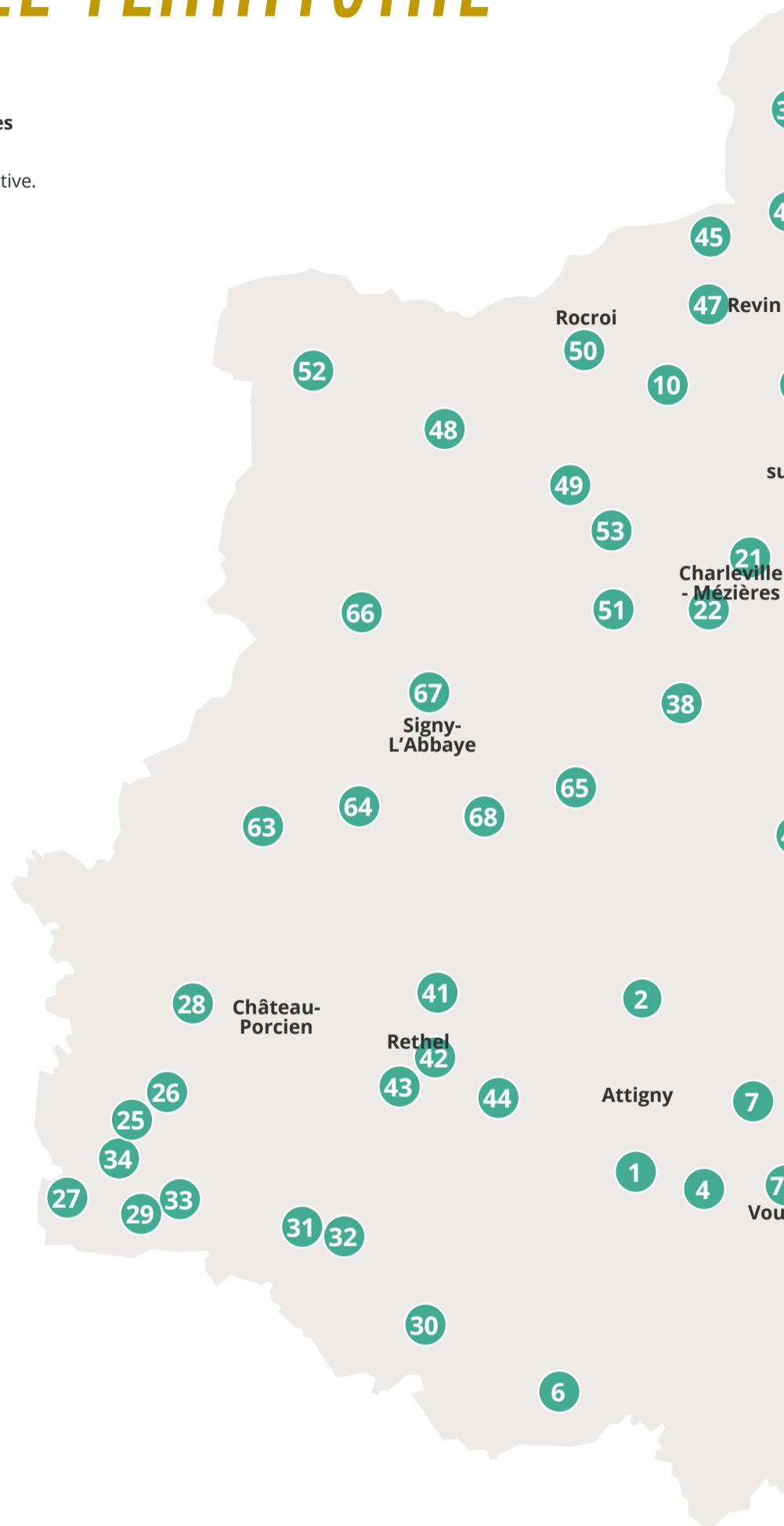
21. Charleville-Mézières : 2.544 € pour des travaux d'accessibilité au collège Rouget-de-Lisle
23. Nouzonville : 75.902 € pour renouveler la couche de roulement (RD22)
1.234 € pour le club l'Effort de Nouzonville
14.819 € pour la mise en conformité électrique du collège
6.250 € pour l'épicerie solidaire EPISOL

CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3

21. Charleville-Mézières : 2.365 € pour l'association YALLA Flamenco
5.000 € pour l'association Polyphonia
24. Montcy-Notre-Dame : 1.500 € pour l'association Inter'Action à destination des familles

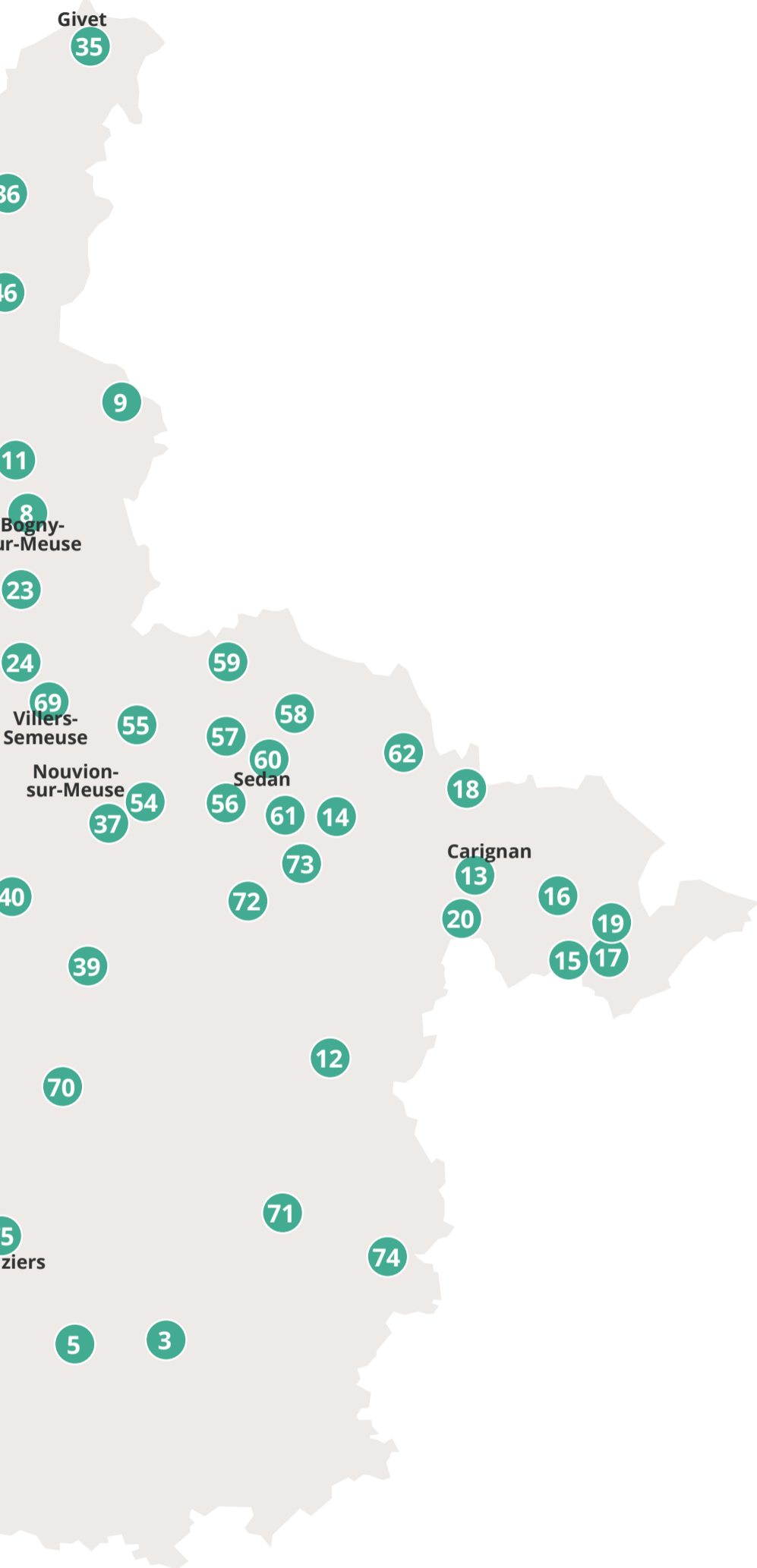
CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4

21. Charleville-Mézières : 2.720 € pour l'association Cité Services
16.920 € pour l'épicerie solidaire Solicœur
2.780 € pour l'association Enfance Ouvrière Ardennaise
2.500 € pour l'association « Le Trait-d'Union »
3.000 € pour l'Association « J'SPR »



CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN

25. Asfeld : 2.940 € pour la mise en conformité électrique du collège multisite
26. Balham : 10.411 € pour renforcer la chaussée (RD926)
27. Brienne-sur-Aisne : 20.145 € pour sécuriser la RD925
106.767 € pour l'aménagement de la zone La Croixette
28. Condé-les-Herpy : 22.733 € pour renforcer la chaussée (RD926)
29. Houdilcourt : 29.656 € pour sécuriser la RD925
30. La Neuville-en-Tourne-à-Fuy : 178.910 € pour renforcer la chaussée (RD315)
31. Le Chatelet-sur-Retourne : 26.622 € pour renforcer la chaussée (RD925)
32. Neufelize : 13.313 € pour renforcer la chaussée (RD925)
33. Sault-Saint-Rémy : 25.722 € pour sécuriser la RD925
34. Vieux-lès-Asfeld : 11.693 € pour renforcer la chaussée (RD926)



CANTON DE RETHEL

- 41. Bertoncourt/Novy-Chevrières : 18.461 € pour renforcer la chaussée (RD110)
- 42. Rethel : 21.421 € pour équiper la gendarmerie
5.000 € pour le Roller Ardennes Pays Rethelois
- 43. Sault-lès-Rethel : 20.925 € pour l'achat de matériel de cuisine au collège
- 44. Seuil : 59.944 € pour la maintenance d'ouvrage d'art (RD51)

CANTON DE REVIN

- 45. Fumay : 9.443 € pour renforcer la chaussée (RD8051)
- 46. Haybes : 37.842 € pour viabiliser des parcelles (rue des Bouvreuils)
- 47. Revin : 9.996 € pour la sécurisation de 20 traversées piétonnes

CANTON DE ROCROI

- 48. Maubert-Fontaine : 57.169 € pour renforcer la chaussée (RD8043)
56.085 € pour la maintenance d'ouvrage d'art (RD8043)
278.501 € pour le renforcement des accotements de la RD32
- 49. Rimogne : 39.678 € pour le raccordement du collège aux réseaux d'assainissement
- 50. Rocroi : 75.517 € pour sécuriser la RD877
3.881 € pour sécuriser la RD22 en direction de Bourg-Fidèle
- 51. Saint-Marcel : 12.071 € pour renforcer la chaussée (RD209)
3.174 € pour renforcer la chaussée (RD2)
- 52. Signy-le-Petit : 1.995 € pour sécuriser les abords des écoles
- 53. Sormonne : 118.209 € pour la réfection de la chaussée (RD978)

CANTON DE SEDAN 1

- 54. Villers-sur-Bar/Cheveuges : 4.626 € pour renforcer la chaussée (RD124)
- 55. Vrigne-aux-Bois : 12.674 € pour remplacer les éclairages extérieurs du collège
5.000 € pour En Avant la Vaillante Vrigne Basket
- 56. Wadelincourt : 10.601 € pour la sécurisation de la traversée du village

CANTON DE SEDAN 2

- 57. Floing : 5.372 € pour l'aménagement d'un parking et un accès au Cosoc
- 58. Illy : 14.711 € pour étanchéfier la chaussée et redonner de l'adhérence (RD129)
- 59. Saint-Menges : 70.636 € pour renforcer la chaussée (RD5)
- 60. Sedan : 1.000 € pour le Canoë Kayak du Pays Sedanais

CANTON DE SEDAN 3

- 61. Bazeilles : 1.620 € pour le Comité national des traditions des troupes de Marine
11.536 € pour aménager la rue de Rome (Rubécourt-Lamécourt)
- 62. Pouru-aux-Bois : 43.319 € pour sécuriser la RD17
- 60. Sedan : 1.005 € pour le Hand Sedan Ardennes

CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE

- 63. Chaumont-Porcien : 98.111 € pour renforcer la chaussée
- 64. Draize : 157.425 € pour le reprofilage et le renforcement de la chaussée (RD2)
- 65. Launois-sur-Vence : 3.000 € pour l'animation du territoire des Crêtes Préardennaises
- 66. Liart : 1.185 € pour la compagnie « L'Horloge qui ne sonne pas »
- 67. Signy-l'Abbaye : 78.520 € pour renforcer la chaussée (RD27)
2.353 € pour la mise en conformité électrique du collège multisite
45.000 € pour l'aménagement du parc acrobatique
- 68. Wagnon : 15.576 € pour l'aménagement de la commune (RD35)

CANTON DE VILLERS-SEMEUSE

- 69. Villers-Semeuse : 1.789 € pour la requalification de la rue Jules-Ferry
3.205 € pour le Club athlétique (fonctionnement et aide à la mobilité)
19.268 € pour des travaux d'éclairage et de chaussées au collège

CANTON DE VOUZIERS

- 70. Bairon-et-ses-environs : 36.000 € pour la réfection du chemin de Bairon
- 71. Buzancy : 1.000 € pour l'acquisition de matériel pédagogique pour le pôle scolaire
- 72. Haraucourt : 6.118 € pour la création d'un parking de 30 places
- 73. Remilly-Aillicourt : 18.021 € pour la création de trottoirs, de stationnements et d'un plateau surélevé
- 74. Tailly : 271.147 € pour le renforcement des accotements de la RD12
- 75. Vouziers : 20.000 € pour la création de 2 terrains multisports
3.510 € pour la banque alimentaire du CCAS
7.652 € pour la Cité scolaire

CANTON DE GIVET

- 35. Givet : 137.004 € pour renforcer la chaussée (RD46)
14.277 € pour aménager une liaison piétonne en direction de Beauraing
1.255 € pour le club Ardenne Rives de Meuse Natation
- 36. Vireux-Wallerand : 42.578 € pour l'aménagement de l'espace public

CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE

- 37. Hannogne-Saint-Martin : 17.105 € pour la salle polyvalente
- 38. Mondigny : 98.521 € pour sécuriser la RD3b
12.456 € pour améliorer la traversée de Barbe-en-Croc
- 39. Vendresse : 34.296 € pour le Domaine de Vendresse
- 40. Villers-le-Tilleul : 19.002 € pour l'aménagement de trottoirs et l'amélioration de la sécurité à l'entrée de la commune

ROUTES : L'ACTION AU QUOTIDIEN

Près de 240 agents du Conseil départemental ont pour mission de garantir la sécurité des usagers de la route.

Au quotidien et au fil des saisons, les agents du Département assurent l'entretien, la maintenance, la sécurité et l'exploitation de 3.309 km de routes départementales, 1.300 ouvrages d'art parmi lesquels 313 murs de soutènement et plusieurs milliers d'aqueducs. Aux interventions quotidiennes s'ajoute un dispositif particulier pendant l'hiver : la viabilité hivernale (lire encadré).

SÉCURISER ET ENTREtenir LE PATRIMOINE ROUTIER

Le réseau routier départemental constitue un maillage essentiel entre chaque commune ardennaise. Réfection de chaussée en traverse d'agglomération, aménagements de sécurité, renforcement des accotements, renouvellement des couches de roulement par enrobés, réfection de giratoires, remplacement de signalisation... les interventions sont vastes et ont toutes en commun d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation des usagers des routes.

Pour assurer efficacement l'ensemble de ces opérations, 3 Territoires Routiers et 18 Centres d'Exploitation sont déployés sur l'ensemble du territoire, permettant d'agir au plus près des usagers. En ce qui concerne les accidents de la circulation, les agents sont mobilisables 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Qu'il s'agisse par ailleurs d'aménagements spécifiques, de mise en sécurité de points singuliers ou de renforcement d'accotement, la lutte contre l'insécurité routière reste une des actions

prioritaires menées par le Conseil départemental. Il y consacre chaque année des crédits importants dans le but d'améliorer et sécuriser le réseau routier départemental. Notamment, une vigilance particulière est menée en ce qui concerne les ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement...), dont l'état de vétusté ne se voit pas au premier coup d'œil, les éventuels désordres se situant sous la couche de roulement. Des études sont régulièrement menées pour surveiller l'évolution des ouvrages d'art et, en fonction des besoins, des interventions sont programmées.

L'ÉLAGAGE ET LA VALORISATION DU BOIS

On estime qu'un tiers du réseau des routes départementales est bordé de bois ou de haies. Ce couvert végétal occasionne un risque pour l'utilisateur. Pour répondre à ces enjeux, le Département mène des opérations coordonnées d'entretien et d'élagage, notamment à l'automne, afin de respecter la nidification de certaines espèces. Les produits issus de la coupe deviennent une ressource exploitée et valorisée dans les chaudières locales. A l'année, près de 2.000 tonnes de bois sont ainsi valorisées en copeaux. Cette démarche vertueuse contribue autant à sécuriser le réseau routier départemental qu'à agir durablement pour l'environnement.



La « Rocade », nouvelle voie du Département

Dans le cadre de la construction de l'A304, en juillet 2018, l'Etat et le Département se sont engagés à procéder à des échanges de propriétés routières. Ainsi, les anciennes RN43 et RN51 sont en passe d'être totalement transférées au Département (seule la Rocade dite « de Charleville-Mézières », entre l'échangeur de Moulin Leblanc et l'avenue De Gaulle, ne fait pas encore partie de ce transfert). Inversement, le Département va céder à l'Etat une partie de la RD986 (dite « contournement ») à 2x2 voies de Gué-d'Hossus).

Ces transferts seront effectifs au cours du premier trimestre 2022. Dès lors, la Rocade fera intégralement partie du réseau routier départemental.



LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

11

MILLIONS €

consacrés aux routes
en 2022

1.300

OUVRAGES D'ART
(ponts, murs de soutènement...)

gérés par le CD08

3.309

KILOMÈTRES

de routes départementales
(RD) entretenus par le CD08



DÉCHETS : L'ENVERS DU DÉCOR...



Emballages de restauration rapide, bouteilles en plastique, cannettes en aluminium, ordures ménagères, encombrants divers, pneus, produits toxiques ou dangereux (type amiante), masques jetables... La liste des déchets ramassés le long des routes départementales est aussi longue qu'improbable.

Chaque année, plus de 340 tonnes sont collectées aux abords des routes départementales. Le Département estime à plus de 9.500 heures le temps passé par ses agents à ramasser et trier ces déchets, pour un coût annuel avoisinant les 220.000 €. Un gâchis financier et une bien mauvaise opération écologique, car la plupart de ces débris auraient pu être revalorisés s'ils avaient intégré les bonnes filières de traitement. La Voie verte Trans-Ardenne, également gérée par les agents des routes du Département, est malheureusement elle aussi concernée par ces actes.

Le Conseil départemental appelle ainsi les usagers des routes et de la Voie verte à faire preuve de civisme : il est grand temps de changer de comportement !

ZOOM SUR...

Le dispositif de viabilité hivernale

Depuis le 15 novembre et jusqu'au 15 mars prochain, le Conseil départemental active son dispositif de viabilité hivernale.

Objectif : rendre praticable le réseau routier départemental lors des épisodes de neige et de verglas.

L'organisation de la viabilité hivernale fixe les niveaux de service des routes départementales en tenant compte des usages : les axes les plus stratégiques et les plus fréquentés sont classés en Niveau 1 (N1), soit 500 km, et les routes secondaires desservant les communes sont classées en Niveau 2 (N2), soit 2.100 km.

Le réseau routier départemental est traité par les équipes du Conseil départemental qui disposent de 20 saleuses (+ 2 engins de secours) pour intervenir sur le réseau N1 (et quelques routes N2) et par un prestataire privé doté de 18 saleuses destinées à agir sur le réseau N2. Le Département peut ainsi mobiliser jusqu'à 38 engins pour traiter les 2.600 km de réseau de niveaux de service N1 et N2.

Cette organisation a été élaborée de telle sorte que les conditions de circulation aux horaires de plus fort trafic, entre 6h et 19h, soient les plus fluides possible, pour faciliter au maximum les trajets du quotidien sur les routes

à fort trafic. Elle permet également aux agents, lorsqu'ils ne sont pas mobilisés pour le traitement des routes verglacées ou enneigées, de poursuivre durant la période hivernale leur mission principale d'entretien courant du réseau routier départemental mais également la gestion quotidienne des événements sur la voie publique (accidents, chutes d'arbres...).

Par ailleurs, afin de renforcer encore ce dispositif, des accords ont été passés avec les départements limitrophes et la Belgique concernant le traitement des routes départementales mitoyennes.

POUR SE TENIR INFORMÉS

En période de viabilité hivernale, le Conseil départemental élabore quotidiennement une carte des conditions de circulation en tenant compte des phénomènes météorologiques prévus par Météo France. Par ailleurs, les réseaux sociaux sont aussi une manière efficace de partager les infor-



mations concernant les conditions de circulation.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER :

-  www.cd08.fr - inforoute 08
-  [@08ardennes](https://www.facebook.com/08ardennes)
-  [@ardennescd08](https://twitter.com/ardennescd08)

QUI FAIT QUOI ?

Selon les compétences des collectivités, le déneigement est assuré par plusieurs acteurs :

- Le Conseil départemental est chargé du réseau routier départe-

mental ainsi que de la Rocade de Charleville-Mézières.

- La DIR Nord (Direction Interrégionale des Routes) gère le réseau routier national, les autoroutes et voies express (hormis la Rocade dite de Charleville-Mézières)

- Enfin, les Communes et Communautés de communes se chargent de leur réseau routier communal ou intercommunal, des voies communales, intercommunales et chemins ruraux.




 D'INFOS : sur 

ILS SONT CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS

Avec près de 1.800 agents et 157 métiers différents, le Conseil départemental intervient dans tous les domaines qui touchent à la vie quotidienne des Ardennais : action sociale, aménagement du territoire, éducation...

En fin d'année 2021, lors d'un calendrier de l'Avent spécial, des portraits vidéos ont mis en lumière 24 agents et métiers. Leur point commun ? Le service rendu au public !

FAITES CONNAISSANCE AVEC EUX :

-  Les Ardennes : le Département
-  08ardennes
-  Département des Ardennes

 D'INFOS : sur 



Angélique Just
SAGE-FEMME

« Ce qui me plaît le plus ? La construction avec les futurs parents d'un projet de naissance ! En complément des consultations pré et post-natales, nous participons à des actions collectives sur la parentalité. Il faut le rappeler : la Protection Maternelle et infantile est un service ouvert à tous. »



Stéphane Maternat
CUISINIER DE COLLÈGE

« Faire goûter et apprécier aux enfants des légumes qu'ils n'ont pas l'habitude de manger. Voici mon défi quotidien ! Pour y parvenir, je dois être créatif et souvent malicieux en adaptant mes recettes. Et tous les jeudis, je propose un plat fait maison pour le plus grand plaisir de leurs papilles. »



Isabelle Chaland
AGENT AU SERVICE
ACCUEIL ET TÉLÉPHONIE

« Répondre, accueillir et traiter. Voici, en trois mots, mes missions. Ici, on gère les lignes fixes et les portables des agents, c'est ce que l'on appelle le standard. J'accueille également physiquement du public : j'aime aider les usagers et les orienter au mieux. »

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

UNE ANNÉE 2022 SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE MAIS AVEC LE SOUCI DES INTÉRÊTS DES ARDENNAIS CHEVILLÉ AU CORPS

L'année 2021 se termine un peu comme elle a commencé : sous l'emprise de ce virus nommé COVID-19. Néanmoins la vie ne doit pas s'arrêter et le Conseil départemental a, comme chaque année, voté son budget pour l'année suivante. Un budget dans la droite ligne que s'est fixée la majorité, qui a fait sienne la maxime de son Président : « on ne dépensera pas l'euro que l'on n'a pas ».

Cette ligne de conduite qui n'a pas varié depuis trois ans a permis un désendettement significatif et nous conduit aujourd'hui à pouvoir maintenir notre capacité d'investissement dans les compétences qui sont les nôtres.

Ainsi nos routes, celles que chaque Ardennais emprunte quotidiennement, vont bénéficier d'investissements pour leur entretien à hauteur de 17,5 millions €.

Le Département a aussi fait le choix de permettre à l'ensemble des services d'aide à domicile d'augmenter les salaires de ceux qui accompagnent nos aînés. Le Conseil départemental est présent chaque jour aux côtés des Ardennaises et des Ardennais et ses élus ne l'oublient pas.

Souhaitons que cette nouvelle année soit plus que jamais placée sous le signe de la santé !

Très bonne année à tous.

Pour le groupe de la Majorité départementale

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

«FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX»

Tout comme en 2020, 2021 a été une année fortement marquée par la pandémie liée à la grave crise sanitaire que nous traversons. Elle a impacté nos vies personnelles et celles de nos institutions entraînant des difficultés à faire fonctionner le débat démocratique.

En ce début de 2022, nous n'en sommes toujours pas sortis. Cependant, le vaccin ainsi que les expériences sur des traitements, nous permettent d'espérer une évolution positive pour cette nouvelle année.

En cette période de vœux, c'est le premier souhait que nous formulons, que nous retrouvions une vie normale et sereine, emplie de convivialité, de rencontres et de partage.

Que le bien vivre ensemble soit collectivement notre objectif.

Notre second souhait, concerne nos Ardennes. Nous voulons un Département à l'écoute, dynamique, innovant, bienveillant et ouvert sur son environnement tant institutionnel qu'humain. Vos élus du groupe Les Ardennes Ensemble s'investissent pleinement dans leur rôle en multipliant, sans relâche, les propositions, les alertes et les demandes pour faire exister la démocratie départementale, car, ce sont bien les échanges et les débats qui font avancer et non les refus dogmatiques.

Enfin, à titre individuel, que 2022 voit vos vœux les plus chers se réaliser ! Très Belle Année à toutes les Ardennaises et tous les Ardennais. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ, Mathieu SONNET, Dominique RUELLE